

PAYS DE MONTBÉLIARD

Abakar : « La possibilité d'une expulsion s'éloigne »

Boris MASSAINI



200 personnes étaient réunies ce jeudi au centre-ville de Montbéliard en soutien au jeune Guinéen. Photo ER /Lionel VADAM

Abakar Gassama, Guinéen de 19 ans menacé d'expulsion, est en centre de rétention à Metz. Il a reçu ce jeudi la visite du sénateur de Meurthe-et-Moselle Olivier Jacquin. Si les dernières nouvelles venues de son avocat tendent à rassurer, le comité de soutien veut maintenir et amplifier la mobilisation.

Un peu plus de 200 personnes étaient réunies, ce jeudi au niveau de la place Denfert-Rochereau à Montbéliard, pour [manifester leur soutien à Abakar Gassama](#) , Guinéen de 19 ans, arrêté le lundi 1^{er}

février alors qu'il venait pointer comme il en avait l'habitude à la gendarmerie de Bethoncourt.

[Les conditions de son arrestation par la gendarmerie](#) , « par force et par la ruse » précise Bruno Lemerle, du comité de soutien - ne passent toujours pas. Alors qu'« il a toujours, avec ponctualité, été pointer à la gendarmerie de Bethoncourt. »

Abakar Gassama doit passer ce vendredi devant le juge des libertés et de la détention, qui décidera de son expulsion ou non vers la Guinée le jour même.

• La pétition passe de 2 500 à 12 000 soutiens en 24 h

Un recours en annulation de la décision de son placement en centre de rétention, a été déposé par son avocat. Une demande d'asile a également été déposée « avec l'appui de l'Association service social familial migrants » (ASSFAM) précise le comité de soutien.

Le nombre de soutien du Guinéen ne cesse de croître. La pétition a dépassé les 10 000 signatures ce jeudi soir. Le matin, le jeune homme a reçu la visite du sénateur socialiste de Meurthe-et-Moselle Olivier Jacquin.

Ce dernier a tourné sur place une vidéo avec Abakar : Abakar s'y exprime : « Je ne peux rien faire ici, je suis tout seul. Vous tous, aidez-moi, s'il vous plaît. » Le jeune homme, isolé après avoir refusé un test Covid, dit aussi avoir refusé de s'alimenter depuis la veille (N.D.L.R. : mercredi). « Je suis venu en soutien à la

demande de Martial Bourquin, qui m'a demandé d'aller le visiter pour lui remonter le moral. Ce jeune a une promesse d'embauche dans un secteur où on ne trouve pas de personnel en France. Et on le fout à la porte manu militari ! » a déclaré le sénateur ce jeudi matin.

« Il apparaît, à l'examen de l'ensemble de son dossier par l'avocat, que le préfet a exercé, ce qu'on peut qualifier d'abus de droit », a indiqué au micro Pascal Tozzi, du comité de soutien. Et d'ajouter, alors qu'il venait de raccrocher avec l'avocat d'Abakar : « La possibilité d'une expulsion s'éloigne. »

Abakar « n'a aujourd'hui ni famille ni soutien » en Guinée, a clamé Bruno Lemerle. Sa maman est partie au Sénégal avec sa sœur, pour fuir son beau-père violent.

Depuis son arrivée à 14 ans dans le Doubs, Abakar Gassama avait appris le français, été scolarisé et trouvé du travail en apprentissage. Jusqu'à lundi, il suivait encore des cours en CAP au lycée Mandela.